

DFC201605INC

Décision portant modification de l'équipe de direction de l'unité mixte de recherche UMR7203 intitulée Laboratoire des Biomolécules - LBM

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7203 intitulée « Laboratoire des Biomolécules - LBM » et nommant Mme Sandrine Sagan directrice de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE:

Article 1er

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Sandrine SAGAN directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1er octobre 2020.

II. Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier LEQUIN, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er octobre 2020.

III. M. Olivier LEQUIN, Professeur des universités à Sorbonne Université, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2020.

IV. Mme Fabienne BURLINA, DR2 au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2020.

V. Mme Clotilde POLICAR, Professeure à l'ENS, est maintenue dans ses fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 7 octobre 2020

Le président - directeur général Antoine Petit